



# FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

**Candidat au titre des représentants de la Commission des athlètes de haut niveau**

**Je soussigné(e) :** Marie Martinod

**Né(e) le :** 20 / 07 / 1984

Présenté(e) par la Commission des athlètes de haut niveau (CAHN) en ma qualité de co-président(e), élu(e) le **15 / 04 / 2025**

Discipline sportive : **Ski Freestyle (Half-pipe)**

Parcours sportif :

Vainqueur du classement général des coupes du Monde 2004  
Vainqueur du classement général des coupes du Monde 2017  
Vice championne du monde 2017  
Vice championne olympique 2014  
Vice championne olympique 2018  
5 fois médaillée aux X Games dont 2 fois médaillée d'or 2013 et 2017  
Membre des Équipes de France de ski de 2003 à 2006 puis de 2013 à 2018

Situation actuelle :

Mère de deux enfants de 2 et 16 ans.  
Membres de la CAHN du CNOSF depuis 2017.  
Consultante sportive pour les médias  
Présidente du Ski Club Nautique de Serre Ponçon  
Adjointe au Maire Commune de Aime La Plagne  
Vice-Présidente Communauté de Commune des Versants d'Aime

**Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction et déchéance qui s'opposerait çà l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.**



Photo

## **Expression libre**

Depuis que j'ai été en âge de comprendre que le monde était plus vaste que celui des bancs de l'école et du cercle familial, j'ai toujours considéré être une privilégiée.

Privilège d'être née et d'avoir grandi dans les Alpes ;

Privilège d'avoir eu un grand père passionné de sport, à la retraite et heureux de nous garder pendant les vacances scolaires et de nous trainer dehors qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige pour faire de la rando, du ski, de la luge, du ski nautique, du vélo, de la moto trial, se baigner, rigoler jusqu'à plus en pouvoir et rentrer se mettre au chaud avec mémé ;

Privilège que dans les années 90, ce grand père m'ai traitée de la même manière que mes cousins garçons, sans distinction, me donnant les mêmes chances de faire, de m'épanouir et d'aimer le sport.

Privilège d'avoir des parents ouverts d'esprit et d'accord de me voir hypothéquer mes études pour pouvoir vivre mon rêve de skieuse ;

Privilège d'avoir pu voyager au frais de mes partenaires pour concourir, filmer avec les plus grandes productions internationales, et apprendre le monde (une partie privilégiée du monde... l'hémisphère nord qui abrite des stations de ski) ;

Privilège d'avoir été épargnée par les avalanches, les accidents de voiture, les blessures graves alors même que je prenais des risques chaque jour ;

Privilège d'avoir pu rempiler après 6 ans sans sport pour tenter l'aventure olympique ;

Et privilège d'avoir vécu de merveilleux Jeux, 1 fois en tant que spectatrice de 9 ans, 2 fois en temps qu'athlète, 1 fois en tant que consultante pour France TV, et 1 fois en tant qu'animatrice au club France en France !

Pourtant j'aime à me rappeler que j'en ai poussé des portes, et que j'ai dû me battre... beaucoup... pour faire bouger les curseurs, pour rendre possible ce qui ne semblait pas l'être aux yeux des autres...

Pour avoir le droit de concourir dans ma discipline en tant que femme ;

Pour être reconnue comme une athlète de haut niveau ;

Pour faire intégrer le ski Half Pipe dans la grande famille des sports olympiques ;

Pour retrouver des sponsors et des partenaires à mon retour sur les skis après la naissance de ma fille ;

Pour ne pas sombrer suite au décès de Sarah Burke, une de mes meilleures amies skieuse de half Pipe ;

Puis encore suite au décès de mon papa en année préolympique...

Alors aujourd'hui je m'apprête à entrer au Conseil d'administration du Comité Olympique de mon Pays... Ce n'est pas rien ! Mon pépé serait si fier, mon Papa aussi certainement.

Je n'oublie pas que je suis une privilégiée, mais qui s'est bien battue pour en arriver là.

## **Reconnais, en signant le présent document :**

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données

personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à [dpo@cnosf.org](mailto:dpo@cnosf.org). En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

Fait à Aime  
Le 14 mai 2025

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martine', written in a cursive style.



La Commission des Athlètes de Haut-Niveau  
Comité National Olympique et Sportif Français  
1 Avenue Pierre de Coubertin  
Paris, 75013  
cahn@cnosf.org

Paris, le 19 mai 2025

Objet : Justification de la proposition des candidats pour le Conseil d'Administration du CNOSF.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le jeudi 19 juin 2025, à l'occasion de son Assemblée générale, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) procédera à l'élection de son Conseil d'administration. Ce dernier est notamment composé de deux représentants de la Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN), un homme et une femme ayant participé à au moins une édition des Jeux Olympiques au cours des trois dernières olympiades.

La plénière du 15 avril 2025, tenue en visioconférence, a permis aux candidats de se présenter à l'ensemble des athlètes élus au sein de la CAHN en tant que co-présidents. Nous les remercions chaleureusement pour la qualité de leur présentation et leur volonté de s'engager au service du CNOSF et des athlètes français. Une phase de vote à distance s'est ensuite tenue ce même jour.

Conformément aux modalités d'élection diffusées précédemment, nous avons le plaisir de vous annoncer que **Monsieur Axel Clerget** et **Madame Marie Martinod** ont été désignés comme candidats à la représentation de la CAHN au sein du Conseil d'administration du CNOSF. Le détail des votes figure en annexe du présent courrier, attestant de leur légitimité à représenter la voix des athlètes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie Martinod,  
Co-présidente de la CAHN du CNOSF.

Axel Clerget,  
Co-président de la CAHN du CNOSF.



Annexe – Résultat détaillé du vote à l'élection des co-présidents de la CAHN du CNOSF.

Résultat de l'élection de la co-présidente de la CAHN du CNOSF :

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
11	ELECTION N° 1 - 1 POSTE	28	28	30	30
Candidate	Voix	% sur les voix val. exprimées			
GRUDA SANDRINE (FF-BASKET-BALL)	5	17,86%			
<b>MARTINOD MARIE (FF-SKI-FREESTYLE)</b>	<b>18</b>	<b>64,29%</b>	<b>Elue</b>		
PINEAU ALLISON (FF-HANDBALL)	5	17,86%			
Vote Blanc	0	NA			

Résultat de l'élection du co-président de la CAHN du CNOSF :

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
12	ELECTION N° 2 - 1 POSTE	26	26	30	30
Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées			
<b>CLERGET AXEL (FF-JUDO)</b>	<b>14</b>	<b>53,85%</b>	<b>Elu</b>		
DE-LE-RUE PAUL-HENRI (FF-SKI-SNOW)	1	3,85%			
HOUIN PIERRE (FFAVIRON)	11	42,31%			
Vote Blanc	0	NA			